



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, directrice générale et secrétaire trésorière de la Municipalité de Sainte-Clotilde que conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le Conseil municipal au cours de la séance ordinaire tenue le 21 novembre 2022, a adopté le calendrier ci-dessous relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2023:

Les séances se tiendront tous les troisièmes lundis du mois et débuteront à 19h :

16 janvier	20 février	20 mars
17 avril	15 mai	19 juin
17 juillet	21 août	18 septembre
16 octobre	20 novembre	18 décembre

Donné à Sainte-Clotilde, ce 28^{ième} jour de novembre 2022.

Amélie Latendresse
Directrice générale et greffière-trésorière

Municipalité de Sainte-Clotilde

2452 chemin de l'Église | Sainte-Clotilde | QC | J0L 1W0
Tél : 450-826-3129 | Fax : 450-826-3217 | Courriel : info@ste-clotilde.ca



CERTIFICAT DE PUBLICATION

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL – 2023

Je soussignée, Amélie Latendresse, résidant à Hemmingford certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignées par le conseil et en le publiant dans l'infolettre de la municipalité.

Le 28 novembre 2022 entre 9 heures et 19 heures tel que requis par la loi et continué pour plusieurs jours.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 28^e jour de novembre 2022.

Amélie Latendresse
Directrice générale et greffière-trésorière

Municipalité de Sainte-Clotilde

2452 chemin de l'Église | Sainte-Clotilde | QC | J0L 1W0
Tél : 450-826-3129 | Fax. : 450-826-3217 | Courriel : info@ste-clotilde.ca